

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 3 février 2014 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Derek Grilli, conseiller,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : Aucun

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2014-02-18

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 13 et du 27 janvier 2014;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Formation du comité de taxation;
6. Adoption du règlement 2014-297 concernant le code d'éthique des élus;
7. Reconduction ou équilibrage du rôle d'évaluation;
8. Don CABVER;
9. Réclamation M. Ratté pour bris de souffleuse;
10. Dépôt des listes de contributions électorales;
11. Formations David Fortin;
12. Demande de remboursement de loisirs Sylvie Lachance;
13. Demande de remboursement de loisirs Isabelle Boisvert;
14. Demande de remboursement de loisirs Alexis Tessier;
15. Demande de remboursement de loisirs Clara Levacher;
16. Renouvellement cotisation annuelle ADMQ;
17. Renouvellement adhésion chambre de commerce de Valcourt et Région;
18. Demande d'appui de la MRC – Modification de l'entente de partenariat et financier avec Québec-Municipalités;
19. Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février;
20. Questions de l'assemblée;
21. Affaires nouvelles;
 - 21.1 Offre de services de Denis Leclerc;
 - 21.2 Demande de dézonage pour la parcelle IND-4;
 - 21.3 Participation au projet Trio Desjardins 2014;
22. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 13 ET 27 JANVIER 2014

2014-02-19

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 janvier 2014;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2014, et que le procès verbal du 13 janvier 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

2014-02-20

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 27 janvier 2014;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 janvier 2014, et que le procès verbal du 27 janvier 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Réjean Ratté et M. Mario Casavant demandent au conseil ce qu'il advient du problème de roches dans les chemins. De nouveaux spécimens de roches sont présentés au conseil par M. Ratté.

M. le maire les informe que le conseil a pris connaissance des vérifications effectuées par l'administration municipale et que le conseil souhaite maintenant étudier ces informations avant de rendre une décision quant à la demande de dédommagement de M. Ratté.

Le conseil assure M. Ratté et M. Casavant que la question des roches dans les chemins de la municipalité est prise très au sérieux et leur demande de faire preuve de patience pendant que le conseil décide de la marche à suivre, puisque la décision qui sera rendu pourrait être lourde de conséquence.

Le conseil remercie M. Ratté et M. Casavant.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2014-02-21

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 février 2014, telle que modifiée, pour un montant de 53,415.04\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201400020 à #201400048) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général. Des vérifications devront toutefois être faites concernant le paiement à Me Anik Viau de la cour municipale.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. FORMATION DU COMITÉ DE TAXATION

2014-02-22

Attendu que le conseil municipal souhaite revoir la taxation annuelle et souhaite la formation d'un comité qui réalisera les études et analyses nécessaires et apportera au conseil ses recommandations sur une éventuelle modification de la taxation annuelle.

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que ce comité soit formé par les conseillers Claude Jeanson et Derek Grilli ainsi que par M. François Paquette, directeur général;

Que des formations pertinentes ou séances d'informations soient recherchées afin de doter les membres du comité des informations nécessaires à la réalisation de leur mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2014-297 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

2014-02-23

RÈGLEMENT N° 2014-297**RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par la conseiller Éric Bossé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 janvier 2014, accompagné du projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 2014-297 soit et est adopté,

7. RECONDUCTION OU ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION

Puisque l'exercice financier 2014 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation foncière et que la Loi sur la fiscalité municipale permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire intégralement un rôle d'évaluation pour un deuxième exercice triennal de trois ans, la municipalité devra mandater l'évaluateur de procéder à l'équilibrage ou à la reconduction de son rôle d'évaluation.

Il est demandé au directeur général de vérifier avec l'évaluateur la possibilité de reconduire pour un an et équilibrer après. Des éclaircissements sur la méthode d'équilibrage seront également demandés.

8. DON CABVER

2014-02-24

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité de Lawrenceville contribue à la cause d'aide et de soutien aux proches aidants du Centre d'Actions Bénévoles de Valcourt et Région, par un don au montant de 200.00\$

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

9. RÉCLAMATION DE M. RATTÉ POUR BRIS DE SOUFFLEUSE

Ce point de l'ordre du jour est remis à une séance ultérieure, le temps de permettre au conseil de prendre connaissance des informations transmises par l'administration municipale suite aux vérifications effectuées.

10. DÉPÔTS DES LISTES DES CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES

Le directeur général dépose devant le conseil les listes des contributions électorales reçues de tous les conseillers.

11. FORMATION DAVID FORTIN

2014-02-25

Attendu que M. David Fortin, inspecteur de la municipalité, a soumis une liste des formations qu'il souhaite suivre au cours de l'année 2014 à savoir :

Atelier de perfectionnement sur le règlement Q-2, r.22 – Sherbrooke le 20 février,

Le zonage agricole – Granby les 25-26 février,

La gestion du changement : un monstre contrôlable – Sherbrooke le 11 juin;

Attendu que le coût de ces formations sera partagé avec la municipalité de Bonsecours, tel que prévu à l'entente intermunicipale relative aux services de M. David Fortin, inspecteur en bâtiment et urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la Municipalité approuve la liste des formations de M. Fortin.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOISIRS POUR SYLVIE LACHANCE

2014-02-26

Attendu que la demande de remboursement pour participation à des activités de loisirs de Mme Sylvie Lachance est conforme à la politique de la municipalité,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la demande de remboursement pour activités de loisirs déposé par Mme Sylvie Lachance soit acceptée, et que son paiement, au montant de 79.91\$, soit effectué.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOISIRS POUR ISABELLE BOISVERT

2014-02-27

Attendu que la demande de remboursement pour participation à des activités de loisirs de Mme Isabelle Boisvert est conforme à la politique de la municipalité,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la demande de remboursement pour activités de loisirs déposé par Mme Isabelle Boisvert soit acceptée, et que son paiement, au montant de 264.00\$, soit effectué.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOISIRS POUR ALEXIS TESSIER

2014-02-28

Attendu que la demande de remboursement pour participation à des activités de loisirs de M. Alexis Tessier est conforme à la politique de la municipalité,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la demande de remboursement pour activités de loisirs déposé par M. Alexis Tessier soit acceptée, et que son paiement, au montant de 63.50\$, soit effectué.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LOISIRS POUR CLARA LEVACHER

2014-02-29

Attendu que la demande de remboursement pour participation à des activités de loisirs de Mme Clara Levacher est conforme à la politique de la municipalité,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la demande de remboursement pour activités de loisirs déposé par Mme Clara Levacher soit acceptée, et que son paiement, au montant de 102.00\$, soit effectué.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE ADMQ

2014-02-30

Attendu que la municipalité souhaite renouveler l'adhésion annuelle du directeur général à l'Association des Directeurs Généraux du Québec pour l'année 2014;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la Municipalité procède au renouvellement de la approuve le renouvellement de l'adhésion de M. François Paquette à l'ADMQ;

Que la municipalité assume le coût de la cotisation annuelle de 407.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. RENOUELEMENT ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT

2014-02-31

Attendu que la municipalité souhaite renouveler son adhésion à la chambre de commerce de Valcourt pour l'année 2014;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la Municipalité procède au renouvellement de son adhésion à la chambre de commerce de Valcourt et Régions au coût de 100.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

18. DEMANDE D'APPUI DE LA MRC – MODIFICATION DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT ET FINANCIER AVEC QUÉBEC-MUNICIPALITÉ

2014-02-32

Attendu que la MRC du Val-Saint-François demande, dans sa résolution numéro : CA-14-01-04, l'appui des municipalités dans le dossier de modification de l'entente de partenariat fiscal et financier avec Québec-Municipalités;

Attendu que cette résolution a aussi pour but de demander au Gouvernement du Québec de prévoir des mesures transitoires afin d'annuler l'impact fiscal du changement du traitement de la TVQ;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la Municipalité prépare une lettre d'appui à la MRC dans le dossier de modification de l'entente de partenariat fiscal et financier avec Québec-Municipalités.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19. JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 10 AU 14 FÉVRIER

2014-02-33

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance de la persévérance scolaire;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la Municipalité reconnaisse les journées du 10 au 14 février comme les journées de la persévérance scolaire.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

20. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Yanick Cabana s'informe du développement de la situation concernant la découverte de roches dans les chemins de la municipalité.

M. le maire les informe que le conseil a pris connaissance des vérifications effectuées par l'administration municipale et que le conseil souhaite maintenant étudier ces informations avant de rendre une décision.

Le conseil demande à M. Cabana des informations supplémentaires sur le fonctionnement de son matériel de déneigement et d'épandage.

Le conseil remercie M. Cabana pour sa collaboration.

Mme Dufresne en profite pour remercier M. Cabana pour son efficacité.

21. AFFAIRES NOUVELLES

2014-02-34

21.1 OFFRE DE SERVICES DE M. DENIS LECLERC

Attendu que le programme TECQ 2010-2013 a été prolongé jusqu'en décembre 2014;

Attendu que les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme seront réalisés en 2014;

Attendu que M. Denis Leclerc était le chargé de projet dans ce dossier en 2013;

Attendu que M. Leclerc propose ses services pour la réalisation des travaux en 2014 et prévoit que 175 heures seront nécessaires à un taux de 30.00\$ de l'heure pour un total de 5,250.00\$;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la Municipalité accepte l'offre de service de M. Denis Leclerc pour 175 heures à 30.00\$ de l'heure pour un total de 5,250.00\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2014-02-35

21.2 DEMANDE DE DÉZONAGE POUR LA PARCELLE IND-4

Attendu que la municipalité souhaite aller en demande d'exclusion auprès de la CPTAQ pour exclure de la zone agricole une partie d'un terrain de 3 lots (1823003/1823004/1825647) représentant approximativement 2,1 hectares; (le 2/3 du terrain de 6.3 hectares est déjà zoné blanc et la demande porte sur le 2.1 hectares);

Attendu que la municipalité veut harmoniser l'ensemble de ce même terrain en une seule et unique zone blanche résidentielle;

Attendu que la municipalité souhaite développer d'avantage son territoire suite aux demandes de construction des dernières années; en créant un projet domiciliaire d'une dizaine d'habitation unifamiliale et bi-familiale pour favoriser l'homogénéité du secteur environnant;

Attendu que ce terrain possède des caractéristiques propices à un développement de qualité (terrain plat, proximité du réseau d'aqueduc et possibilité d'amener l'égout, continuité d'un développement voisin résidentiel existant, proximité du centre du village en plus d'être notre terrain le moins contraignant autour du périmètre);

Attendu que les activités économiques de la région, tel Bombardier, attire de nouvelles jeunes familles à s'installer dans la région;

Attendu qu'aucun bâtiment à production animal ne se trouve à proximité;

Attendu que ce terrain est en friche et n'est pas utilisé à des fins agricoles étant donné un milieu résidentiel à proximité;

Attendu que la municipalité prendra les moyens nécessaires pour conserver la qualité du sol environnant pour préserver les activités de culture du sol avoisinante;

Attendu que les terrains blancs disponibles ne sont pas constructibles, étant donné des contraintes naturelles telles des milieux humides et que le reste blanc constructible est déjà en développement;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Derek Grilli,

Que la municipalité du village de Lawrenceville mandate la MRC pour mettre de l'avant ce projet de demande d'exclusion auprès de la CPTAQ et de travailler sur le dossier argumentaire à déposer, lequel sera facturé à la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2014-02-36

21.1 PARTICIPATION AU PROJET TRIO DESJARDINS 2014

Attendu que la municipalité était signataire de l'entente TRIO Desjardins 2013;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance du projet TRIO Desjardins ainsi que des retombées favorables sur les jeunes de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la Municipalité participe au projet TRIO Desjardins 2014;

Que la municipalité augmente le nombre d'étudiants subventionnés de 2 à 4 pour le projet TRIO Desjardins 2014.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

2014-02-37

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h35, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général